

MAROC

2017

Vincent CASTEL / v.castel@afdb.org



MAROC

- La croissance au Maroc s'est limitée à 1.5 % en 2016, en raison de la mauvaise pluviométrie, mais elle est attendue à 3.7 % en 2017.
- Les élections législatives ont abouti en octobre 2016 à la victoire du Parti de la justice et du développement (PJD, droite islamiste).
- La COP22 s'est tenue à Marrakech en novembre 2016 et a abouti à l'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris, ratifié par 115 pays, représentant plus de 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Aperçu général

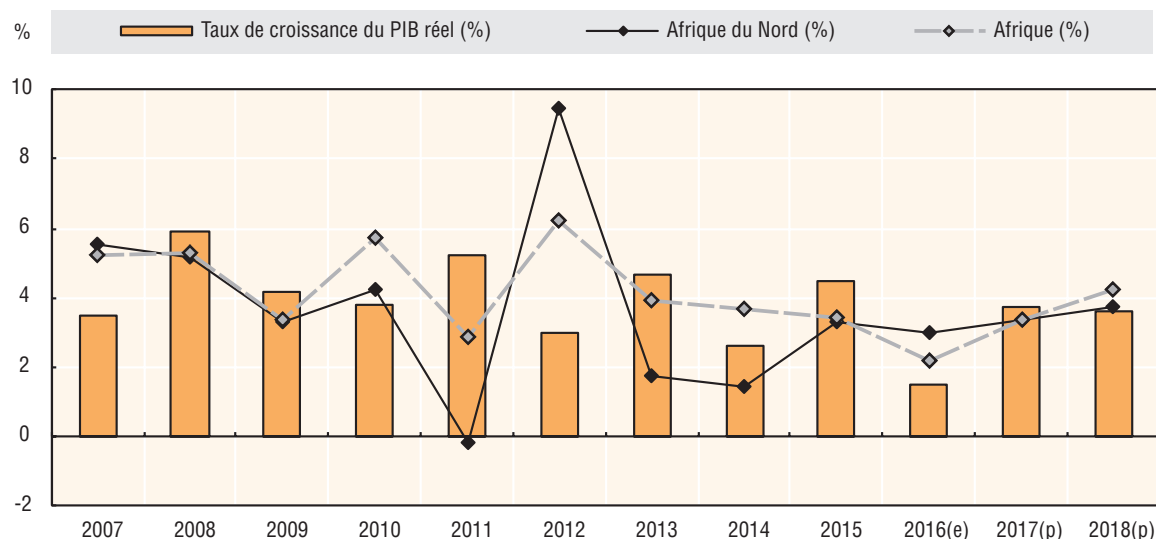
Limitée à 1.5 % en 2016, en raison de la mauvaise pluviométrie, la croissance est attendue à 3.7 % en 2017. Les grandes politiques publiques commencent à porter leurs fruits, avec la diversification progressive des sources de croissance dans l'agriculture et l'essor continu de l'industrie, automobile en tête. L'amélioration exceptionnelle du climat des affaires (en progression de 60 places depuis 2008 dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale), le développement soutenu des infrastructures (portuaires et ferroviaires en particulier pour 2016) et la stabilité du pays permettent d'attirer les investissements directs étrangers (IDE), de façon remarquable à l'échelle de la sous-région et du continent. Cette dynamique va de pair avec l'amélioration des principaux agrégats macroéconomiques, avec un déficit budgétaire attendu à 3.0 % en 2017.

Deux grandes tendances se dessinent en termes de politiques publiques en 2016. Premièrement, l'organisation de la Conférence des parties (COP22) sur le climat à Marrakech a été le point d'orgue d'une année résolument tournée vers les questions environnementales. La première centrale du complexe solaire Noor à Ouarzazate a été inaugurée en février 2016, et les travaux des deuxième et troisième centrales lancés. De plus, l'opération *Zéro-Mika* a abouti à l'interdiction totale des sacs en plastique, grâce à la sensibilisation et l'instauration d'alternatives. Deuxième grande tendance : le Maroc resserre ses liens avec l'Afrique de manière active. Le souhait formulé par le roi Mohammed VI de voir le pays réintégrer l'Union africaine (UA) lors de son 27^e sommet en juillet 2016 s'est concrétisé en janvier 2017. Cette annonce a été suivie par l'organisation en octobre 2016 d'une tournée royale dans en Tanzanie, au Rwanda, en Éthiopie, à Madagascar et au Nigéria, autant de partenaires moins traditionnels que les pays d'Afrique de l'Ouest francophone. La construction d'un gazoduc reliant le Maroc et le Nigéria a ainsi été lancée en décembre et un contrat de 2 milliards d'euros (EUR) signé avec l'Éthiopie pour édifier un complexe industriel visant à rendre ce pays autosuffisant à l'horizon 2025 dans sa production d'engrais agricoles.

Du point de vue de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation, les performances des nouveaux métiers du Maroc (automobile, aéronautique et électronique) ont permis de modifier en profondeur le panier des exportations, après une décennie de stratégies actives dans ce sens. Néanmoins, des obstacles au développement des entreprises persistent. Le diagnostic de croissance, réalisé en 2015 par la Banque africaine de développement (BAfD), les autorités et le *Millenium Challenge Corporation* (MCC), identifie l'éducation et certains aspects de l'environnement réglementaire (fiscalité, système juridique, foncier) comme les contraintes majeures au développement des petites et moyennes entreprises (PME). Le poids du secteur informel est lui aussi régulièrement pointé du doigt. Le développement du statut de l'auto-entrepreneur en 2015 et l'extension progressive de la couverture sociale aux indépendants devraient permettre de faire passer vers le secteur formel une partie des acteurs engagés dans l'informel.



Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.5	1.5	3.7	3.6
Croissance du PIB réel par habitant	3.2	0.2	2.5	2.4
Inflation	1.6	1.6	2.1	1.3
Solde budgétaire (% PIB)	-4.9	-3.9	-3.0	-2.8
Compte courant (% PIB)	-2.5	-3.8	-3.4	-2.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développements récents et perspectives

La croissance n'a pas dépassé 1.5 % en 2016, contre 4.5 % en 2015. Ce ralentissement est surtout dû à une moins bonne performance du secteur agricole, pénalisé par des conditions climatiques défavorables, faisant chuter la production céréalière de près de 70 % (à 33.5 millions de quintaux). Néanmoins, le processus de transformation structurelle de l'économie marocaine est en bonne voie. La résilience de cette dernière s'améliore, grâce à la diversification des sources de croissance qui permettent de réduire l'impact à court terme des chocs exogènes.

En effet, à l'exception des céréales, les autres filières agricoles se sont plutôt bien développées, soulignant l'impact du Plan Maroc vert (PMV), aussi bien en termes de renforcement de la croissance que de protection de l'emploi en zone rurale, grâce à la diversification du secteur agricole. L'arboriculture fruitière devrait ainsi afficher en 2016 une croissance de 15 % avec une production d'olives en hausse de 24 %. Les cultures sucrières sont en hausse de 19 %, les cultures maraîchères de 5 % et l'élevage de 4 %. Le développement de l'irrigation a aussi eu un impact très positif. Les exportations du secteur ont augmenté de 5.1 % en 2016 (et de 5.7 % pour l'agro-industrie).

Le secteur industriel demeure en croissance (+1.2 % en glissement annuel en septembre 2016) grâce à l'impulsion donnée par les stratégies successives au cours de la dernière décennie. C'est une nouvelle fois l'automobile (+12.8 %) et le matériel de transport (+14.2 %) qui affichent les meilleures



progressions, suivis par les industries chimiques (+2.6 %) et les produits de l'édition (+2.6 %). La production de phosphates a augmenté (+2.5 % en 2016), ainsi que leur transformation (+22.5 %) et leurs exportations (+20.7 %, dont une hausse de 47.2 % des ventes d'engrais à l'étranger). Le secteur du textile habillement a, quant à lui, renoué avec la croissance en 2016. En effet, la reprise de la demande européenne (particulièrement espagnole) a boosté les exportations du secteur pour se situer à plus de 6.7% à fin 2016, après une baisse de 1.4 % en 2015, tirée essentiellement par la composante des vêtements confectionnés (+8.6 % à la même date).

Le tourisme montre une certaine résilience dans un contexte sous-régional difficile. Le secteur est indirectement affecté par la situation sécuritaire de certains pays d'Afrique du Nord ainsi que par les attentats terroristes de 2015 et 2016 en Europe. Avec un nombre d'entrées stable (+1.5 %), il reste porté par les vacances des Marocains résidant à l'étranger (+4 % en 2016), alors que les arrivées de touristes étrangers ont fléchi, cette année encore, de 0.9 %. Les entrées en provenance des grands marchés émetteurs traditionnels affichent des reculs (-1 % de Français, -6 % de Britanniques et -2 % d'Allemands) même si on note une hausse de 2 % pour le marché espagnol (21 % des arrivées). Néanmoins, des éléments positifs semblent montrer que la stratégie touristique commence à porter ses fruits. La hausse de fréquentation des visiteurs américains (+8 % des arrivées et +2.9 % de nuitées), russes (+136 %) et chinois (+625 %) atteste des efforts de diversification des marchés. Les recettes, de leur côté, ont progressé de 3.4 % en 2016, soulignant la montée en gamme progressive du secteur.

Les télécommunications et transports ont aussi connu de belles performances en 2016. Le développement d'Internet a été marqué par un volume de consommation de données en hausse de 17.9 % en 2016 (contre 45.2 % en 2015). La téléphonie mobile a elle aussi progressé (trafic en hausse de 9 %), grâce à la baisse continue des prix sur ce marché (-15 % en 2016). Du point de vue des transports, la stratégie de développement portuaire continue d'être payante. Le volume d'activité est en hausse de 8.6 % à octobre 2016, tiré par les importations et le transbordement.

La demande intérieure est toujours portée par une inflation faible (1.6 %) qui préserve le pouvoir d'achat des consommateurs. La consommation a bénéficié de la hausse de 3.4 % des transferts de fonds des Marocains résidents à l'étranger, avec 62.2 milliards de dirhams marocains (MAD) entre janvier et décembre 2016, mais aussi des crédits à la consommation (encours en hausse de 5.3 %) et de l'accroissement de l'investissement public (12.4 % à octobre 2016). Du côté de l'emploi, la dynamique d'ensemble a été moins porteuse. D'un côté, les bâtiments et travaux publics (BTP) ainsi que les services ont permis de créer respectivement 103 000 et 61 000 emplois au cours des trois premiers trimestres de 2016. De l'autre, 256 000 emplois (principalement non rémunérés) ont été détruits dans l'agriculture du fait de la mauvaise saison agricole, ainsi que 20 000 dans l'industrie.

Malgré une baisse de 28 % en 2016, par rapport à une année exceptionnelle en 2015, le flux d'IDE vers le Maroc reste relativement élevé par rapport aux pays de la région, atteignant 2 milliards de dollars américains (USD). Malgré une situation sécuritaire régionale fragile, le Maroc reste plébiscité par les investisseurs internationaux. Selon la deuxième édition de l'étude Havas Horizons sur le financement de la croissance africaine publiée en août 2016, le Maroc figure dans le top 5 des pays africains les plus attractifs. En particulier, les investissements étrangers dans les nouveaux métiers du Maroc se sont poursuivis, contribuant à promouvoir le développement des PME locales. En février 2016, 11 contrats d'investissement ont ainsi été signés dans le domaine de l'automobile, quatre dans l'aéronautique et un dans l'électronique par le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique. Ces contrats devraient permettre la création de 4 100 emplois et de générer 2.8 milliards MAD de chiffre d'affaires à l'export à l'horizon 2020. Plusieurs groupes, dont Turopac Packagin, Daher, Tecalemit Aerospace, Valeo, Bombardier et Delphi ont lancé de nouveaux sites ou annoncé leur intention de renforcer leur investissement au Maroc au sein de plateformes industrielles. L'intégration industrielle locale s'accélère par ailleurs. Dans le cas des usines Renault par exemple, sur les 900 000 batteries



consommées chaque année, 550 000 sont fabriquées localement. De même, Alstom a développé une plateforme pour l'approvisionnement local des 22 opérateurs accrédités aux normes ferroviaires tandis que Maghreb Steel a réussi les phases de test et de mise à niveau technique de ses produits aux standards industriels de Renault. Toutefois, le ministère a regretté que seulement 7 % des transferts des résidents marocains à l'étranger soient utilisés à des fins d'investissement.

La croissance pour 2017 est attendue à 3.7 %. La performance du secteur agricole devrait être meilleure grâce aux effets du PMV et aux conditions climatiques nettement favorables avec un cumul pluviométrique moyen national à fin février 2017 en hausse de 136 % par rapport à la campagne précédente à la même date. Les autorités mettront à la disposition des producteurs près de 200 000 tonnes de semences certifiées et 50 000 tonnes d'engrais. Le développement de l'irrigation devrait être accéléré, avec l'équipement de 50 000 hectares et la modernisation de 120 000 autres, afin de renforcer la résilience des cultures face aux aléas climatiques.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2011	2016
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	14.4	14.5
Dont pêche	0.7	1.1
Activités extractives	3.2	2.5
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel
Activités de fabrication	17.4	18.0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2.1	2.4
Construction	5.9	6.3
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	11.8	11.5
Dont hôtels et restaurants	2.5	2.4
Transports, entreposage et communications	7.9	6.6
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	17.3	16.8
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	9.1	10.4
Autres services	10.8	11.1
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100.0	100.0

Source : Données des administrations nationales.

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

La nouvelle loi organique adoptée en juin 2015 et entrée en vigueur en 2016 constitue une nouvelle étape dans l'amélioration de la gestion des finances publiques. Elle permet la régionalisation et la déconcentration administrative et favorise la cohérence entre les interventions de l'ensemble des acteurs au niveau territorial.

Le gouvernement a poursuivi en 2016 sa politique d'assainissement des finances publiques amorcée en 2011. Le déficit budgétaire devrait atteindre 3.9 % en 2016 contre 4.9 % en 2015 et l'objectif de 3 % à l'horizon 2017 devrait être atteint. Le Fonds monétaire international (FMI) a salué une gestion macroéconomique prudente qui a permis de relancer la croissance. Il a approuvé en juillet 2016 la mise en place de la troisième ligne de précaution et de liquidité d'un montant de 3.4 milliards USD.

La situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un déficit de 40.6 milliards MAD fin 2016 (1.5 %). Les dépenses d'investissement ont cru de 6.9 % avec un taux de réalisation de 118.1 % à fin décembre 2016. En vue de réduire le déficit budgétaire, le gouvernement a une nouvelle fois annulé fin 2016 les dépenses d'investissement n'ayant pas encore fait l'objet d'un



engagement. Les réformes de la caisse de compensation (libéralisation des prix à la pompe en 2016) ont permis de stabiliser cette charge à 1.4 % du PIB cette charge de 16.6 % sur un an (augmentation limitée de +0.9 % sur un an. Les dépenses au titre des biens et services ont, de leur part, accusé une baisse de 0.1 % sous l'effet conjugué d'une hausse des dépenses de personnel de 1.3 % et d'un recul des autres dépenses de fonctionnement de 2.7 %. Les intérêts de la dette ont, également, baissé -0.7 % à fin décembre 2016). Ces efforts ont aussi permis de renforcer les programmes d'assistance sociale tels que Ramed (assistance médicale) et Tayssir (transferts en faveur de la scolarisation).

Les recettes ordinaires se sont accrues au terme de l'année 2016 de 3.4 % avec une augmentation nette des droits de douanes (+17.6 %), de l'impôt sur les sociétés (+5.2 %) et les revenus (+5.4 %) ainsi que de la TVA à l'importation (+4.6 %). La collecte des recettes s'est aussi accélérée avec une exécution de 98.3 % au terme de 2016. Les recettes non fiscales ont légèrement diminué de 0.3 % même si le programme de privatisations a été poursuivi.

Le délai accusé lors de l'établissement d'un gouvernement de coalition a retardé l'adoption de la Loi des finances 2017. Des décrets relatifs à l'ouverture des crédits nécessaires au fonctionnement des services de l'État et au recouvrement de certaines recettes ont dû être publiés fin 2016.

Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Total recettes et dons	28.5	25.5	25.4	23.8	24.6	24.5	24.7
Recettes fiscales	25.9	21.9	21.5	21.0	21.1	21.0	20.9
Dons	0.3	0.1	0.5	0.3	0.2	0.3	0.3
Total dépenses et prêts nets (a)	28.8	31.2	31.0	28.7	28.5	27.5	27.5
Dépenses courantes	24.5	25.9	25.1	22.8	22.9	23.5	23.1
Sans intérêts	21.9	23.4	22.4	20.0	20.2	20.7	20.9
Salaires et rémunérations	9.8	11.0	11.0	10.5	10.5	10.7	10.7
Intérêt	2.5	2.5	2.7	2.8	2.6	2.8	2.2
Dépenses d'investissement	4.3	5.4	5.9	6.0	6.2	6.4	6.6
Solde primaire	2.3	-3.3	-2.8	-2.1	-1.2	-0.2	-0.6
Solde global	-0.2	-5.8	-5.5	-4.9	-3.9	-3.0	-2.8

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

Le taux d'inflation, estimé à 1.6 %, reste stable. On note une légère baisse de l'inflation du « logement, de l'électricité, et de l'eau » (1 % contre 3.3 % en 2015) et un recul du prix des transports. L'inflation alimentaire a légèrement augmenté sur les deux dernières années (2.7 % en 2015 et en 2016).

L'orientation accommodante de la politique monétaire, renforcée par la dernière décision d'abaissement du taux directeur de 25 points de base, s'est traduite par une baisse des taux sur le marché interbancaire (-24 points de base) et ceux de la dette publique et privée. Parallèlement, la devise nationale s'est dépréciée de 0.24 % vis-à-vis de l'USD en 2016. La poursuite de ces tendances devrait se traduire par une atténuation du resserrement en termes réels des conditions monétaires. Cette dynamique refléterait notamment une dépréciation plus prononcée du taux de change effectif réel, et dans une moindre mesure, la révision à la baisse de l'inflation domestique comparativement à celle des principaux partenaires et concurrents. Il est à noter que le panier de cotation du MAD avait été changé en avril 2015 afin de mieux refléter la structure du commerce extérieur et devait constituer un premier pas vers plus de flexibilité dans le régime des changes. Le panier est constitué à 60 % par l'EUR et 40 % par l'USD (contre 80 % et 20 % auparavant).

En 2016, la liquidité bancaire s'est améliorée, permettant à la Banque centrale de réduire ses injections de liquidité (le volume des avances à sept jours s'est établi à 9.3 milliards MAD en novembre 2016 contre 18.8 milliards MAD en moyenne en 2015). En 2017, cette tendance devrait se poursuivre.

Les réserves internationales ont enregistré une nette hausse en 2016 atteignant l'équivalent de sept mois d'importations (6 mois et 28 jours). Ces dernières années, les réserves se sont nettement améliorées (elles étaient de quatre mois en 2014) sous l'effet de l'atténuation du déficit commercial (en partie lié à la baisse des cours internationaux de l'énergie) et d'importantes entrées en dons au profit de l'État et en prêts aux établissements publics. Cette évolution devrait permettre un passage vers un régime de change plus flexible.

Les crédits bancaires à l'économie ont vu, également, leur taux de croissance se redresser pour se situer à 4.2% en 2016 et ce, en rupture avec la tendance baissière constatée depuis 2011. Cette progression est due à une hausse des facilités de trésoreries et des crédits à l'équipement (respectivement +0.3% et +11.7%), une hausse du crédit à la consommation (+5.5%) et une accélération du rythme d'accroissement des crédits immobiliers (+2.7%). Hors prêts à caractère financier (hors crédits accordés aux autres sociétés financières), l'additionnel des crédits bancaires ressort à 25.8 milliards MAD (+3.9%) contre 2 milliards (+0.3%) en 2015.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Le déficit commercial, établi à 15.4 % en 2016, reste structurellement important au Maroc. Néanmoins, les exportations sont en croissance (2.5 %) grâce à la bonne performance des métiers mondiaux qui corrigent progressivement ce déficit. Le secteur de l'automobile, premier poste d'exportation depuis 2015, a vu ses ventes à l'étranger croître de 11.9 %, l'aéronautique de 12.5 % et l'électronique de 9.1 %. Cependant, les importations ont augmenté plus fortement, malgré la baisse des prix de l'énergie (importations en baisse de 17.9 %). Cette hausse est imputable à l'accroissement des importations en produits alimentaires (+25.1 %), en partie dû à la mauvaise performance de la céréaliculture (les importations de céréales sont en hausse de 49.5 %) et de la mise en œuvre du plan de sauvetage de l'élevage. De même, les importations des biens d'équipement ont augmenté de 27 %, principalement tirées par le développement de la Ligne ferroviaire à grande vitesse, le rajeunissement du parc de l'Office national des chemins de fer (ONCF) et la reprise progressive du BTP. Ceci souligne aussi l'importance que revêt pour le Maroc les transferts des Marocains résidents à l'étranger et les IDE afin de contrebalancer le déficit de la balance commerciale et préserver les réserves de changes.

Toujours très ancré à l'Europe dans son commerce extérieur, avec à peine 2 % de ses échanges réalisés avec l'Union du Maghreb arabe (Uma), le Maroc s'est fortement engagé ces dernières années dans la diversification de ses partenaires. Un accent particulier a été mis sur l'intensification des échanges avec le reste de l'Afrique. Ainsi en 2016, après avoir exprimé le souhait de voir le Maroc réintégrer l'UA lors de son 27^e sommet (souhait réalisé en janvier 2017), le roi Mohammed VI s'est rendu en Afrique de l'Est (Éthiopie, Rwanda, Tanzanie), à Madagascar et au Nigéria pour signer de nouveaux accords. Cette tournée fait suite à celles organisées en Afrique de l'Ouest et centrale en 2014 et 2015. Près de la moitié des investissements directs du Maroc à l'étranger (41 %) se concentrent sur l'Afrique Sub-Saharienne depuis cinq ans (2011-15), avec 8 milliards MAD investis. Le Maroc est ainsi devenu en 2015 le premier investisseur étranger en Côte d'Ivoire (22 % des investissements).



Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Balance commerciale	-20.7	-21.9	-20.3	-15.7	-15.4	-17.9	-18.9
Exportations de biens (f.o.b.)	21.7	20.6	21.7	22.2	21.2	20.2	19.7
Importations de biens (f.o.b.)	42.4	42.5	42.0	37.9	36.6	38.0	38.5
Services	6.8	6.0	6.4	6.3	4.4	6.6	8.1
Revenu des facteurs	-0.5	-1.5	-2.4	-2.6	-2.4	-1.8	-2.0
Transferts courants	9.4	8.1	9.1	9.4	9.5	9.7	9.9
Solde des comptes courants	-5.0	-9.3	-7.1	-2.5	-3.8	-3.4	-2.8

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique de la dette

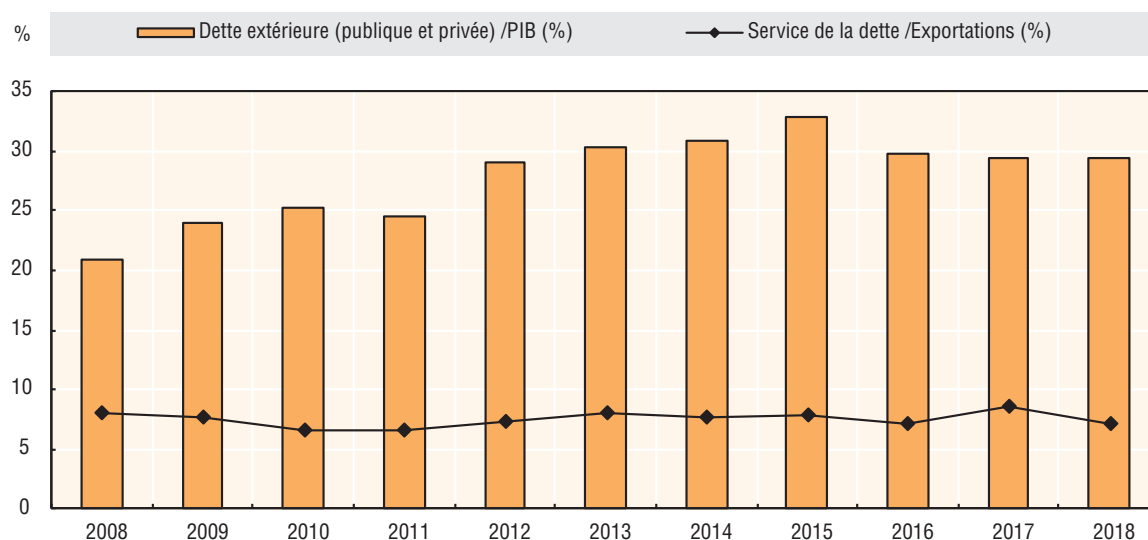
La dette du trésor est estimée à 64.8% du PIB en 2016. Les autorités se sont fixées un objectif d'endettement à 60 % du PIB d'ici 2020 grâce à la réduction progressive du déficit budgétaire amorcé depuis 2013. Après une tendance haussière depuis 2010 (avec une dette de 49 % du PIB), la dette du trésor devrait amorcer un retournement à partir de 2017 en retombant à 63 % puis à 62 % en 2018. Selon la dernière mission du FMI de juillet 2016, la dette publique restera donc soutenable à moyen terme. L'analyse de viabilité de la dette publique montre que celle-ci est résiliente à divers chocs et aux vulnérabilités liées au niveau et au profil de la dette, en dépit des besoins bruts de financement élevés principalement liés au refinancement de la dette existante.

Par ailleurs, la structure de la dette reste favorable du fait que les trois quarts du stock est intérieur. La dette du trésor extérieure (établie à 144.44 milliards MAD en 2016, en hausse de 4 %) est contractée à 46 % auprès de créanciers institutionnels à des conditions concessionnelles. La dette extérieure est libellée à 71.4 % en euros en 2016. Cette part est en baisse (elle était de 78.8 % en 2014) au profit du dollar, afin de refléter la nouvelle composition du panier de devise adopté en 2015 et auquel le dirham s'adosse. Du fait d'un endettement intérieur privilégié, l'impact lié aux fluctuations du taux de change réel reste limité.

Les efforts entrepris au cours de la dernière décennie en matière d'assainissement des finances publiques et de gestion active de la dette ont eu des résultats concrets : l'État a continué à se financer à des taux relativement bas et à allonger la maturité de la dette. Les taux appliqués sur le marché primaire ont poursuivi leur mouvement baissier au cours du mois de juin 2016. Par rapport à décembre 2015, les taux à 52 semaines et 5 ans ont reculé de 72 points de base (pbs) et 83 pbs respectivement pour se situer à 1.85 % et 2.29 %. La même tendance a été observée au niveau des maturités longues, reflétée par une baisse importante de 88 pbs au niveau des taux à 10 ans pour passer de 3.62 % à fin décembre 2015 à 2.74 % à fin juin 2016.

En 2016, les agences de notations ont maintenu leurs notes souveraines du Maroc. En avril 2016, l'agence de notation *Standard & Poor's* a confirmé ses notes à long terme et à court terme en devises étrangères et en monnaie locale à « BBB-/A-3 ». L'agence explique que le maintien de cette note est dû à la baisse continue des déficits externes et budgétaires, notamment grâce aux réformes des finances publiques et aux prix bas de l'énergie.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Le Maroc a de nouveau enregistré une amélioration de son classement *Doing Business* en 2017, en gagnant sept places, le pays prenant la 3^e position en Afrique derrière l'Ile Maurice et le Rwanda. En huit ans, le pays a progressé de 60 places. Des avancées remarquables ont permis de faciliter la création d'entreprises avec la mise en place d'une plateforme numérique et la réduction des frais d'enregistrement. En 2016, les procédures liées aux importations, à l'évaluation de la solvabilité des emprunteurs et à l'enregistrement des titres fonciers ont été simplifiées.

Cette progression est le résultat d'une volonté politique forte pour améliorer le climat des affaires et attirer les investisseurs, deux thématiques centrales dans les discours du roi en août 2014 et juillet 2016. D'où une accélération du rythme des réformes coordonnées par le Comité national de l'environnement des affaires (CNEA), présidé par le chef du gouvernement, et dont le plan d'action pour 2016 s'est concentré sur trois axes opérationnels : le cadre réglementaire des affaires, le processus de dématérialisation des procédures et le développement des guichets uniques.

En 2016, il est devenu relativement aisé au Maroc de faire des affaires. Le pays se classe au 40^e rang mondial pour la création d'entreprise et au 18^e pour l'obtention d'un permis de construction. Les dernières difficultés majeures sont relevées au niveau de l'accès au crédit et du règlement de l'insolvabilité. Le pays n'est classé que 101^e et 131^e sur ces indicateurs. Sur le plan du crédit, c'est principalement au niveau de la fiabilité des droits légaux que le pays doit faire face à des défaillances. Le projet de réforme de la justice amorcé en 2014 s'est poursuivi en 2016 et devrait intégrer les préoccupations exprimées par le Secteur privé, notamment la dimension de l'exécution des contrats commerciaux. Un tribunal numérique devrait être mis en place d'ici 2020 et inclure un registre national de détention provisoire, ainsi que le suivi des exécutions des sentences contre les sociétés d'assurances.



En vue de flexibiliser le marché du travail, la simplification du Code du travail s'avère nécessaire, selon le patronat et le FMI. Afin de dynamiser le secteur de l'emploi, le patronat préconise d'élargir et de mieux encadrer les possibilités de recours au travail temporaire.

Le foncier a été identifié en 2015 au sein du diagnostic de croissance comme l'une des contraintes majeures au développement du secteur privé. Des mesures importantes ont été prises en 2016 après l'organisation des Assises du foncier en décembre 2015. Les terres collectives situées en périmètre d'irrigation vont être exonérées de la taxe d'immatriculation foncière. Par ailleurs, l'État s'est engagé à lutter contre des pratiques de prédation afin de sécuriser l'accès au foncier.

Secteur financier

D'importants progrès ont été faits pour moderniser et libéraliser le secteur financier, l'un des plus performants du continent avec trois de ses plus grandes banques implantées dans plus de 25 pays d'Afrique. En 2015, le secteur bancaire a affiché un bilan de 1 103 milliards MAD (119 % du PIB), pesant pour les deux tiers du système financier. Il est dominé par cinq établissements qui détiennent 79.5 % des actifs. Le taux de bancarisation a bondi de 35 % en 2009 à 71 % fin juin 2016. L'assise financière des banques marocaines a continué de se consolider en 2015, dégageant un ratio moyen de solvabilité de 13.9 % et un ratio de fonds propres de base de 11.5 % (selon les règles de Bâle III). La rentabilité des fonds propres fin juin 2016 s'est établie à 11.7 % et celle des actifs à 1.1 %. En raison du fléchissement de l'activité économique, lié à la morosité de l'économie internationale notamment dans l'immobilier, les créances en souffrance ont continué à augmenter pour atteindre 7.4 % fin du total des créances en 2015. Toutefois les provisions sont restées adéquates.

L'accès au crédit s'est fortement amélioré. Selon le *Global Competitiveness Report 2015-16*, le pays se classe 49^e (sur 144) dans l'accès au crédit et 57^e pour l'accès aux services financiers. Le volume de crédit au secteur privé reste stable, aux alentours de 70 % du PIB. Néanmoins, l'accès au financement constitue toujours une contrainte à l'investissement pour plus de 28 % des entreprises, selon la dernière enquête menée en 2013. Seuls 37 % des crédits sont accordés aux TPME en 2015.

Même si le marché des capitaux marocain continue à offrir aux investisseurs et aux entreprises un éventail d'instruments financiers relativement varié en comparaison aux autres places de la région, celui-ci manque toujours de profondeur. La microfinance reste peu développée, malgré sa nette progression. Le secteur compte 13 institutions, avec un encours total de près de 6 milliards MAD fin décembre 2016. Pourtant, le Maroc a enregistré d'importantes avancées en matière d'inclusion financière grâce notamment aux réformes ayant permis la création de la Banque postale et de la Caisse centrale de garantie (CCG). L'appui de la Caisse Centrale de Garantie a permis aux Très Petites, Petites et Moyennes entreprises (TPME) de mobiliser plus de 14.4 milliards de dirhams de nouveaux crédits garantis contre 10 milliards de dirhams en 2015 (7 milliards de dirhams en 2014), soit une progression de 44% par rapport à l'exercice précédent. Ces crédits ont financé, notamment, des projets de création et de développement ainsi que des besoins en fonds de roulement en faveur de 7 290 TPME (5 000 en 2015 et 3 100 TPME en 2014).

Gestion du secteur public, institutions et réformes

Lors de la rentrée parlementaire de 2016, le roi a appelé à l'amélioration des services au sein des institutions étatiques en mettant en avant le besoin de meilleures compétences et la responsabilisation des acteurs, en plaçant les besoins des citoyens et des investisseurs au cœur de la future dynamique de réforme. Un projet de loi-cadre portant charte des services publics avait été développé dans ce sens, afin de répondre aux exigences de la Constitution de 2011.



Une des voies d'amélioration des services aux citoyens et d'intégration de l'action des différents ministères passe par le programme « e-gov », dans le cadre du plan Maroc numérique 2013, dont la reconduction est prévue jusqu'à 2020. Néanmoins, la Cour des comptes a souligné en 2015 les retards par ce plan, avec 36 % seulement des 69 projets prévus réalisés, et le manque de dimension régionale.

La stratégie de lutte contre la corruption a été lancée en 2016 avec la signature du cadre contractuel de dix programmes qui comprennent 239 projets entre les secteurs et les instances concernés. Le programme de commande publique et de contrôle et reddition des comptes est par exemple coordonné par le ministre de l'Économie et des finances. La stratégie sera déployée jusqu'en 2025 et nécessitera 1.8 milliard MAD dont 937 millions de 2017 à 2020.

Afin d'améliorer les compétences au sein de l'administration, la révision du Statut général de la fonction publique prévoit la suppression du recrutement direct et l'intégration par voie de concours. Cette réforme doit contribuer à mettre à niveau et à moderniser l'administration. En 2016 de nouvelles mesures ont été prises dont l'introduction de contrats à durée déterminée (CDD) pour certains profils et postes administratifs. En outre, des agences autonomes telles que l'Agence nationale de sécurité routière (ANSR) vont être instaurées pour alléger la masse salariale de l'État.

Gestion des ressources naturelles et environnement

En organisant en 2016 la COP22, le Maroc a confirmé sa position en tant qu'acteur de premier plan au niveau international sur les questions environnementales. Le pays avait été en juin 2015 le deuxième pays africain à s'engager à réduire de 13 % ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, dans le cadre de la COP (objectif pouvant être porté à 32 % si des financements internationaux sont mobilisés). En termes d'atténuation du changement climatique, 50 % des projets portent sur l'énergie. Ils visent à faire passer à 42 % la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée en 2020, à améliorer l'efficacité énergétique et à valoriser les déchets. En vue de l'adaptation, le programme inclut la substitution des prélèvements des nappes phréatiques surexploitées par les eaux de surface, l'accélération d'ici 2030 des programmes de dessalement, de barrages et de réutilisation des eaux usées, ainsi que la reforestation et la lutte contre l'érosion.

En 2016, la première centrale solaire du programme Noor est entrée en activité à Ouarzazate. D'un point de vue réglementaire, la Chambre des conseillers a adopté en décembre 2015 le projet de loi 58-15 qui rend possible pour les énergies renouvelables la vente de l'excédent produit et l'ouverture du marché de faible tension. Par ailleurs, la nouvelle loi sur l'eau a été publiée au bulletin officiel en 2016. Après l'adoption du texte, les eaux continentales, de surface et souterraines, douces, salées ou usagées passeront dans le domaine public. Les atteintes à ces propriétés publiques (forage de puits ou versement d'eaux usagées industrielles sans autorisation) seront considérées comme des infractions.

Contexte politique

Alors que plusieurs pays d'Afrique du Nord font face à une certaine instabilité et des défis sécuritaires, le Maroc effectue sa transition institutionnelle, économique et sociale en conjuguant réformes (constitutionnelle, institutionnelles et administratives) et pluralité politique, avec notamment la formation de gouvernements de coalition. La Constitution a été révisée par référendum en juillet 2011 afin de renforcer le pluralisme et les libertés individuelles. Les élections législatives de novembre 2011 ont abouti à la victoire du Parti de la justice et du développement (PJD, parti conservateur à référentiel islamique), dont le secrétaire général a été nommé à la tête du gouvernement. Un premier gouvernement de coalition a été formé en janvier 2012, et un second en octobre 2013. Les autorités ont eu comme tâche de mettre en œuvre les nouvelles dispositions de la Constitution de 2011.



Les élections parlementaires d'octobre 2016 ont à nouveau abouti à la victoire du PJD, et même si la coalition gouvernementale devrait évoluer, cette victoire devrait assurer une certaine continuité dans l'action du nouveau gouvernement. Le roi a de nouveau chargé en novembre 2016 Abdel-Ilah Benkiran, le secrétaire général du PJD, de former un gouvernement. Néanmoins, les difficultés rencontrées lors de ce processus ont amené en mars 2017 le roi à nommer un nouveau chef de gouvernement : M. Saâdeddine El Othmanpour sortir rapidement de l'impasse politique.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Le Maroc a atteint un taux de couverture médicale de 62 % en 2016, contre 25 % en 2006, et espère dépasser le seuil de 90 % d'ici 2025. Cette remarquable progression est due à la mise en place de l'assurance maladie obligatoire de base (Amo) et du Régime d'assistance médicale (Ramed), qui couvrent respectivement 7.6 et 9.8 millions de personnes. De nouvelles initiatives sont prises pour continuer ces progrès avec la mise en place depuis 2015 du régime de couverture des étudiants (260 000 personnes) et le projet de loi relatif à la couverture médicale des travailleurs du secteur indépendant, adopté en août 2016. Néanmoins, le non renouvellement de la carte Ramed par une grande partie des bénéficiaires témoigne des failles du dispositif mis en place, qui ne répond pas pleinement aux attentes du monde rural où se trouvent 48 % des ayants droit.

L'éducation et la formation absorbent 21.8 % du budget de l'État et sont identifiées parmi les entraves majeures à la croissance. En effet, 45 % des Marocains ne disposaient d'aucun niveau d'instruction en 2014. En milieu rural, l'analphabétisme atteint 66.4 %. Beaucoup plus prononcé chez les plus de 50 ans (61.1 %) que chez les moins de 15 ans (3.7 %), il reflète la généralisation de l'enseignement primaire. Le taux net de scolarisation au primaire est en effet passé de 90.1 % en 2008 à 99.6 % en 2013 (97.9 % en milieu rural et 99.1 % chez les filles). Des progrès ont été aussi faits dans le secondaire avec un taux de scolarisation de 90.4 % (86.7 % pour les filles) au collège. Néanmoins ce taux n'est que de 75.1 % en milieu rural et le taux d'abandon scolaire reste élevé : 12.2 % chez les filles en 2015. La qualité de l'éducation reste un défi, le pays occupant le 143^e rang mondial dans un classement de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) publié en 2014.

La troisième campagne de dépistage de la tuberculose s'est déroulée en 2016. Le plan stratégique 2013-16 contre cette maladie vise son éradication d'ici 2050. Par ailleurs, le Plan stratégique national de lutte contre le VIH/Sida (PNLS) 2012-16 vise l'accès universel à des services de prévention et de traitement pour atteindre l'objectif de zéro nouvelle infection et zéro décès. Ce plan sera renouvelé pour la période 2017-21. Selon le ministère de la Santé, 24 000 personnes sont séropositives en 2016, avec 1 200 cas de nouvelles infections enregistrés en 2015 (soit une baisse de 42 % depuis 2000). Une part de 35 % des plus de 15 ans touchés par la pandémie recevait en 2015 un traitement antirétroviral (contre 13 % environ en 2010). Enfin, le paludisme est éradiqué depuis les années 2000.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La première cible des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a été atteinte, avec moins d'un Marocain sur 100 (0.1 % en milieu urbain et 0.5 % en milieu rural), vivant avec moins de 1 USD par jour en 2011 et un taux de pauvreté estimé à 4.2 % en 2014. Ce résultat est l'aboutissement de nombreuses réformes lancées depuis les années 90 afin de lutter contre la pauvreté.

La réforme constitutionnelle de 2011 promeut le caractère universel des filets sociaux. Depuis, les réformes visent à améliorer la couverture et l'efficacité du système social, notamment en matière de pension, de chômage et de couverture maladie. Néanmoins le dispositif de protection



ne touche qu'une fraction de la population en raison de son ciblage fragmenté et faute d'une stratégie intégrée. Cette absence se traduit lors de l'allocation budgétaire des ressources, avec des opacités face à la multitude de programmes (l'allocation budgétaire pouvant soit se faire au niveau de la Loi des finances ou sur le budget d'un ministère sectoriel). L'absence de méthode de ciblage unique (la répartition des ressources pouvant se faire selon un ciblage géographique, ou alors à la demande avec une déclaration des revenus), et la prédominance des mécanismes de protection sociale à l'échelle de l'individu et non du ménage amène à des erreurs d'inclusion et d'exclusion et même de doublons. L'État cherche activement à lutter contre ce problème. Le ministère des Affaires générales et de la gouvernance (MAGG) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont publié en 2016 une cartographie de l'ensemble des programmes de couverture sociale afin d'en améliorer la stratégie et la coordination. Plus de 140 programmes ont été identifiés et une stratégie de rationalisation est en cours d'élaboration. Par ailleurs, les autorités ont annoncé en 2016 la mise en place d'un identifiant unique pour le citoyen qui serait couplé à la mise en place d'un identifiant social pour améliorer le ciblage.

Plus de dix années après son adoption, le Code du travail nécessite d'être réformé, selon plusieurs acteurs, afin d'amener plus de flexibilité et de permettre la création de plus d'emplois en particulier pour les jeunes. Le taux de chômage des jeunes reste en effet élevé (22.5 % en 2016 chez les 15-24 ans), notamment chez les diplômés du supérieur (21.9 %). Par ailleurs, réduire la vulnérabilité des travailleurs indépendants, qu'ils opèrent dans l'informel ou non, reste une priorité pour les autorités. L'auto emploi et l'entrepreneuriat se développent principalement dans l'informel, avec 80 % des travailleurs non affiliés à un système de couverture sociale. En 2012, 10 % des travailleurs étaient pauvres et 64 % travaillaient sans contrat, en particulier dans le secteur privé (70 %). En outre, 53 % étaient actifs plus de 48 heures par semaine. La question du contrat de travail a néanmoins évolué en 2016 afin de le rendre plus inclusif. Les travailleurs subsahariens pourront avoir un contrat sans passer par l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (Anapec), et une nouvelle loi consacre en 2016 les droits des travailleuses domestiques, avec des garanties légales essentielles. Cependant, les dispositions relatives aux salaires et aux heures de travail ne sont pas encore satisfaisantes, dans la mesure où le nouveau salaire minimum de 1 540 MAD (environ 144 euros) pour les travailleuses domestiques est beaucoup plus faible que celui des autres employés (2 570 MAD).

Égalité hommes-femmes

La Constitution de 2011 s'engage à « combattre et bannir toute discrimination à l'égard de quiconque en raison du sexe ». Dans le cadre du programme *Ikrām* pour l'égalité (2012-16), les autorités ont cherché à combler le fossé entre hommes et femmes. Le Rapport sur l'égalité publié en 2015 par la BAfD note les progrès faits en termes de développement humain (scolarité des filles, mortalité maternelle), et classe le pays à la 13^e place en Afrique. Les indicateurs traduisent cette dynamique avec une augmentation notable au niveau national de l'indice de parité entre les sexes (IPS) dans l'enseignement primaire public, passant de 0.84 en 2000-01 à 0.90 (90 filles scolarisées contre 100 garçons scolarisés) en 2015-16, soit une augmentation de 6 points de pourcentage. En milieu rural, cet indice est passé de 0.76 à 0.89 (89 filles scolarisées contre 100 garçons scolarisés), soit une progression de 13 points de pourcentage entre 2000-01 et 2015-16. En outre, le ministère des Finances a lancé la budgétisation sensible au genre, une étape clé de ce processus.

L'accès aux opportunités économiques reste un défi de taille, moins d'une femme active sur quatre disposent d'un emploi. Pour la plupart, elles remplissent des tâches peu qualifiées et faiblement payées dans l'agriculture, le textile et l'hôtellerie. Le travail féminin est caractérisé par sa vulnérabilité : secteur informel, sans couverture sociale et souvent sans rémunération. Néanmoins, la proportion des femmes dans l'administration publique a augmenté de 21 % entre 2007 et 2014, pour s'établir à 39 %.



Par ailleurs, les disparités de genre demeurent au niveau législatif. Le rapport *Women, Business and the Law* publié en 2016 par la Banque mondiale note que les femmes mariées ne peuvent pas être chef de famille, ce qui les défavorise sur le plan fiscal.

Analyse thématique : Entrepreneuriat et industrialisation au Maroc

Le Maroc s'est lancé à partir de 2005 dans un programme de réformes ambitieux pour développer son industrie, dont la contribution au PIB (environ 14 %) n'avait que peu évolué sur une longue période. Le Plan émergence a été lancé en 2005, puis le Plan national pour l'émergence industrielle (PNEI) 2009-15, visant l'essor de nouveaux métiers (aéronautique, électronique et automobile) tout en appuyant les secteurs traditionnels tels que le textile et l'agro-industrie. Ces stratégies devaient contribuer à réduire le déficit commercial de 50 % et à augmenter la croissance du PIB de 1.6 % par an. Toutefois, leur mise en place a été affectée par les crises économiques au niveau mondial depuis 2007. Le Plan d'accélération industrielle (PAI) pour 2014-20, qui vise à augmenter la part de l'industrie dans le PIB de 14 % à 23 % à l'horizon 2020, succède à ces stratégies et a donné une nouvelle impulsion au développement industriel ces trois dernières années. Le secteur exportateur a en effet connu un net redressement en 2015 grâce aux nouveaux métiers du Maroc. Les exportations du secteur automobile ont ainsi augmenté de 26.2 %, devenant en 2015 le premier poste d'exportation du pays. Cette tendance, aussi notable dans l'électronique (+26 %) et l'aéronautique (+1.8 %), devrait se confirmer au cours des prochaines années, plusieurs groupes ayant décidé de s'implanter ou de renforcer leur présence dans le pays. Un intérêt particulier est aussi porté par les autorités pour l'agro-industrie qui bénéficie des acquis du PMV en termes de valorisation de l'aval de la production. Ces secteurs ont par ailleurs été identifiés par la BAfD comme les plus créateurs d'emplois et de richesses.

Selon le diagnostic de croissance réalisé par la BAfD, les autorités et le MCC en 2015, la faible transformation structurelle sur le long terme s'explique par un effet d'entraînement modeste du secteur privé sur l'économie. Les PME, et en particulier les très petites entreprises (TPE), qui représentent plus de 95 % du tissu productif, peinent à se développer. En termes d'emplois, la probabilité qu'une entreprise de moins de 10 salariés en compte plus de 100 après cinq ans est négligeable (0.4 %). En termes de valeur ajoutée, les chaînes de valeur intégrées ont du mal à se constituer. L'analyse de la position du Maroc dans l'espace des produits montre que les chaînes de valeur sont déjà bien développées dans le secteur textile, qu'elles sont en voie de densification dans l'agroalimentaire mais que des maillons importants manquent toujours, et qu'elles doivent être densifiées dans les industries chimiques, électronique et automobile. Il existe donc une absence de connexion entre les secteurs industriels, ce qui limite les synergies et le développement des tissus industriels fondés sur les PME. Cette situation tend néanmoins à évoluer. Dans le secteur automobile, la remontée des chaînes de valeur s'effectue progressivement depuis quatre ans, avec plus de 40 % de la valeur ajoutée des automobiles créée au niveau national.

Les contraintes au développement du secteur privé, de l'entrepreneuriat et des PME sont bien identifiées. Le diagnostic de croissance en constate deux principales. La première porte sur le niveau du système d'enseignement et de formation, maillon faible dans le développement du capital humain. Malgré les énormes efforts entrepris par les autorités, les taux de scolarisation dans le secondaire et le supérieur restent faibles. La durée moyenne de scolarisation est inférieure à la moyenne des pays ayant le même niveau de revenu. Ceci aboutit au développement d'une main-d'œuvre maîtrisant mal les compétences générales et spécifiques, comme le soulignent de nombreux acteurs du secteur privé. Cette situation impacte négativement le développement des secteurs qui dépendent de main-d'œuvre qualifiée et ont vu leur valeur ajoutée diminuée. La seconde contrainte relève des risques microéconomiques avec un système juridique lent, une distorsion au niveau du système fiscal, un accès difficile au foncier et une réglementation du marché du travail contraignante.

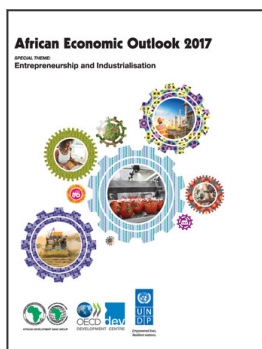


Néanmoins, le Maroc s'est engagé dans un processus de réforme ambitieux afin d'améliorer le climat des affaires. L'établissement du Comité national pour l'environnement des affaires (CNEA) a permis de mettre en place une approche concertée et transversale dans le processus de réformes. Celles-ci visent à développer en particulier l'entrepreneuriat et les PME. Une enquête menée par la Banque mondiale, la Banque européenne de reconstruction et de développement (Berd) et la Banque européenne d'investissement (BEI) souligne en 2015 trois principaux obstacles au développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat. Outre le manque de qualification de la main-d'œuvre, quasiment la moitié des chefs d'entreprise dénoncent la concurrence avec le marché informel (40 % du PIB en 2014), vers lesquels les petites entreprises se tournent plus facilement pour éviter les procédures bureaucratiques et le paiement de taxes. La corruption est aussi pointée du doigt par 18.2 % des chefs d'entreprises, même si son coût (0.2 % du chiffre d'affaires) reste relativement faible.

L'auto emploi représente 28 % de l'ensemble de la population active occupée, soit 3 millions de personnes selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP). Les trois quarts n'ont pas de diplôme, et moins de 4 % détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. Les autorités ont mis en place en 2015 le statut d'auto-entrepreneur afin de faciliter le développement de l'entrepreneuriat et lutter contre l'informalité. Les avantages de ce statut portent sur les procédures de création et de radiation simplifiées, l'existence d'un interlocuteur unique, la possibilité d'exercer à domicile, une fiscalité réduite (1 % du chiffre d'affaire pour les activités industrielles et 2 % pour les services), la possibilité de facturation et la dispense de tenue de comptabilité. Début 2016, 6 000 personnes avaient adopté ce statut, l'objectif des autorités étant d'atteindre 100 000 auto-entrepreneurs d'ici 2020. Par ailleurs, dans le contexte de la décentralisation, le Maroc a créé au sein des centres régionaux d'investissement des guichets d'aide unique afin de simplifier les démarches liées à la création d'entreprise.

Le patronat, le secteur privé en général et les autorités multiplient l'organisation d'événements pour faciliter la mise en relation des acteurs. Par exemple, le Maroc, a accueilli en 2014 la 5^e édition du Sommet de l'entrepreneuriat global, permettant à 3 000 porteurs de projets d'entrer en contact avec de grands acteurs internationaux. Le développement de programmes dédiés aux activités d'entrepreneuriat s'est aussi accéléré au sein du tissu de formation et en particulier au sein des universités. Cette approche se structure par ailleurs. Le Collectif des associations pour l'éducation et l'entrepreneuriat (CAEE) réunit par exemple 12 associations dédiées. Néanmoins, l'un des gros défis pour les entrepreneurs en phase de démarrage reste l'accès au financement. La part de l'amorçage dans les investissements en capital demeure en effet très faible, moins de 2 % selon l'Association marocaine des investisseurs en capital (Amic). Des initiatives ont été prises pour débloquer cette situation. Par exemple, le *Maroc Numeric Fund* (MNF, initiative publique et privée) a été créé en 2010 et doté d'un capital de 100 millions MAD. Ce fonds peut financer des *start-up*, le ticket d'entrée étant de 1 million MAD. Mais ces initiatives restent marginales, souvent peu connectées aux réseaux de formation et difficile d'accès pour les nouveaux entrepreneurs.





Extrait de :
African Economic Outlook 2017
Entrepreneurship and Industrialisation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017), « Maroc », dans *African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-46-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.